

Communiqué de presse

Démission de tous les membres de la Commission Indépendante et Interdisciplinaire d'enquête sur les Foyers de charité.

Le 8 mars dernier, plusieurs membres de notre commission ont rencontré les deux délégués pontificaux des Foyers de Charité, M. Laurent Landete et Sr. Christine Foulon - qui s'étaient adjoint la présence d'une « spécialiste en coaching », membre du réseau Talenthéo -, pour faire le point sur les intentions des nouveaux délégués pontificaux au sujet de la mission de la commission, interrompue brusquement en décembre dernier par l'intervention du président de la fondation des Foyers de charité. Au cours de cette réunion, nos interlocuteurs ont conditionné la reprise de notre travail : 1) au fait que la commission ne soit plus désignée comme une « commission d'enquête » ; 2) à la remise en question de sa direction par Alessandra Pozzo, linguiste et chercheuse au CNRS, mandatée par Mgr Dubost pour la diriger.

Cette double exigence venait au terme de plusieurs mois de difficultés et d'obstacles récurrents dressés devant la commission. Outre Alessandra Pozzo, celle-ci est composée de sept membres : une théologienne (Marie-Jo Thiel) et deux théologiens (Lionel Siben et Joël Molinario), deux psychiatres (Thierry Baubet et Jean-Georges Rohmer), un historien (Denis Pelletier) et un politiste (Philippe Portier). Formée il y a un an, en mars 2023, confirmée dans son rôle, ses objectifs et sa méthode, par une lettre de mission de Mgr Dubost datée du 13 avril, la commission s'est immédiatement attelée à la tâche. Un budget prévisionnel a été élaboré et soumis aux Foyers de Charité. Une première mission a été conduite au siège de la Fondation à Châteauneuf-de-Galaure. En parallèle, le 22 août la commission a rencontré en visioconférence les visiteurs apostoliques mandatés pour se pencher sur la vie des Foyers. De multiples réunions de travail ont été tenues. Plusieurs témoins, victimes et experts ont été auditionnés. Un considérable travail collectif de lecture et de documentation a été conduit.

A maintes reprises pourtant, nous nous sommes heurtés à des manifestations d'hostilité de la part de milieux liés aux Foyers de Charité, notamment à des informations diffamatoires à l'égard d'Alessandra Pozzo qui ont circulé avant sa première venue à Châteauneuf-de-Galaure. Notre enquête est arrêtée, depuis le 1 décembre 2023, à la suite du refus opposé par le président de la fondation des Foyers de Charité, François Jaclot, à la convention de recherche pourtant établie avec l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, établissement où deux d'entre nous sont enseignants-chercheurs. Pour justifier ce refus, notre interlocuteur a mis en avant des exigences qui remettaient fortement en cause la liberté de notre enquête, les conditions de sa réalisation et celles de sa diffusion. Le 22 janvier dernier lors d'une réunion avec les trois délégués pontificaux destinée à soumettre les critères nécessaires à la reprise des travaux de la commission, nous avons été les témoins impuissants des fortes dissensions qui s'exprimaient entre nos interlocuteurs, dissensions auxquelles nous avons eu la conviction que notre commission servait de prétexte.

Membres de cette commission à titre bénévole, nous sommes des chercheurs, des praticiens et des enseignants qui obéissons à trois exigences : celle de rendre service, par une enquête qui vient s'ajouter à nos obligations professionnelles ; celle de mener cette enquête de manière rigoureuse, comme nous le faisons dans chacune des missions qui nous sont confiées dans nos institutions d'appartenance ; celle d'assurer la liberté de notre recherche, qui est le fondement de notre métier. Ces règles élémentaires ont été exigées par les commissions indépendantes qui ont précédé la nôtre depuis quelques années. Nous constatons aujourd'hui qu'elles ne sont pas réunies en ce qui nous concerne. Nos interlocuteurs affirment vouloir nous mandater, mais nous refusent les conditions dans lesquelles nous pourrions exercer ce mandat. A la suite d'une réunion plénière tenue le 18 mars 2024 par visioconférence, nous avons donc décidé à l'unanimité de mettre fin à notre activité en tant que commission d'enquête sur les abus commis au sein des Foyers de Charité.

Tous les membres de la commission saluent le travail exemplaire réalisé par Alessandra Pozzo dans la constitution de la commission, les travaux d'études préparatoires, la définition et la présentation des moyens et conditions nécessaires à une enquête indépendante et la concertation avec l'autorité mandante.

Les membres de la CIIEF:

Marie-Jo Thiel

Denis Pelletier

Philippe Portier

Joël Molinario

Lionel Siben

Thierry Baubet

Jean-Georges Rohmer

Alessandra Pozzo